

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO



**DECLARATION DU
GOUVERNEMENT DE LA
REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU
CONGO A LA CONFERENCE
MINISTERIELLE DE L'AGENCE
INTERNATIONALE DE L'ENERGIE
ATOMIQUE**

Monsieur Zénon MUKONGO NGAY

**Ambassadeur et Représentant Permanent de la République
Démocratique du Congo auprès de l'Office des Nations Unies à
Genève**

Monsieur et Madame les Co-Présidents,

Monsieur le Directeur Général,

Excellences,

Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi, au seuil de ce propos, de vous présenter les excuses de Monsieur le Ministre de la Recherche scientifique et Technologie, Son Excellence **Monsieur Heva Muakasa** empêché, qui avait souhaité être présent à cette réunion, mais qui n'a pu faire le déplacement de Vienne pour des raisons d'Etat.

La République Démocratique du Congo, partenaire de longue date de l'Agence Internationale de l'Énergie Atomique (AIEA), voudrait premièrement souligner qu'elle a mis à profit les avantages de l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire à son développement socio-économique et au bénéfice de sa population.

Nous saisissons donc cette opportunité pour remercier l'AIEA d'avoir accompagné efficacement notre pays dans cette voie pour pouvoir mettre en œuvre son programme nucléaire avec succès

Dans cette optique, la République Démocratique du Congo (RDC) se réjouit des résultats d'importantes missions d'Experts internationaux qu'elle a accueillies ces dernières années pour s'assurer que les utilisations pacifiques de l'énergie et de la technologie nucléaire sont menées conformément aux normes et aux usages en la matière.

C'est avec le même enthousiasme que nous nous préparons à accueillir les prochaines missions prévues en 2019 notamment la Mission mixte ImPACT AIEA – OMS portant sur l'évaluation de la lutte contre les cancers.

Mesdames et Messieurs,

La République Démocratique du Congo a entrepris de conclure, grâce à l'AIEA, son Programme Cadre National 2019 – 2022 y compris l'inscription pour le cycle 2020-2021 de 5 nouveaux projets nationaux, qui apporteront plus de sécurité alimentaire, d'eau potable et de prospérité à nos populations.

Ce document a représenté plusieurs années d'efforts et de travail consentis pour doter la RDC d'une feuille de route pour ses activités nucléaires. C'est donc naturellement qu'au nom du Gouvernement de notre pays, Je félicite l'AIEA, sa direction de

la coopération et les experts nationaux qui ont durement travaillé pour y parvenir.

Mesdames et Messieurs,

Un de gros bénéfices tangibles à inscrire dans le cadre des Objectifs de Développement Durable reste le développement des ressources humaines et des infrastructures appropriées en matière des sciences et des technologies nucléaires.

En effet, grâce à la longue expérience acquise dans le domaine de l'exploitation de ses deux réacteurs de recherche, la sûreté nucléaire et radiologique en RDC a connu une amélioration sensible dans la poursuite de la conformité avec les normes internationales en la matière. Désormais, des ressources existent dans le pays pour développer d'autres domaines pertinents en vue de converger vers les Objectifs de Développement Durables.

Aussi, pour mener avec sûreté et sécurité les activités nucléaires et radiologiques, la République Démocratique du Congo a-t-elle mis en place depuis 2002 son infrastructure de sûreté radiologique et réglementaire. Ce renforcement du cadre légal et réglementaire s'est poursuivi ces dernières années en se focalisant sur le contrôle et la réglementation des expositions

médicales et des expositions professionnelles dans le secteur industriel et minier. Ce renforcement se poursuivra avec la révision de la loi nucléaire nationale ainsi qu'avec d'autres domaines de sorte à couvrir complètement la sûreté, la sécurité et les garanties.

Mesdames et Messieurs,

La République Démocratique du Congo voudrait ici exprimer toute sa satisfaction pour le programme de coopération technique qu'elle entretient avec l'AIEA. Elle remercie l'Agence ainsi que les autres Etats membres pour l'assistance reçue au travers des différents projets nationaux de coopération technique ainsi qu'au travers de l'Accord Régional de Coopération pour l'Afrique sur le Développement, la Recherche et la Formation dans le domaine de la Science et de la Technologie Nucléaires, AFRA en sigle.

C'est fort de ces acquis majeurs et convaincu de l'ascendant qu'offre la technologie nucléaire que notre pays est décidé d'ajouter l'électronucléaire à son bouquet énergétique, pour la prochaine décennie. De même, dans le domaine du renforcement des capacités, il est envisagé d'inclure l'enseignement et la

formation en sciences et techniques nucléaires, dans notre système éducatif.

Je vous remercie et souhaite pleins succès à nos assises.